


Procédure de paiement de la demi-pension

Les factures de demi-pension sont envoyées chaque trimestre par mail à l'adresse électronique du **responsable financier déclaré auprès de l'établissement**.

Plusieurs modes de paiement sont possibles :

Paiement en ligne (recommandé)

- Connectez-vous au portail sécurisé des téléservices de l'Éducation nationale :
 <https://teleservices.education.gouv.fr>
- Munissez-vous de vos identifiants EduConnect pour régler par carte bancaire.

Paiement à l'intendance du collège

Vous pouvez vous présenter au service intendance pour régler :

- par **chèque** (à l'ordre de l'Agent comptable du collège Jean Jaurès),
- par **espèces** (merci de prévoir l'appoint).

Paiement par virement bancaire

Les familles peuvent également effectuer un **virement bancaire via le portail téléservices**.

Rappel :

- La **date limite de paiement** figure sur chaque facture.
- Les **modalités pratiques** sont précisées dans l'**avis aux familles envoyé par mail chaque trimestre**.
- En cas de difficultés financières, les familles peuvent solliciter le **Fonds social collégien** en contactant l'intendance.

Le service intendance du collège Jean Jaurès de Castanet-Tolosan
05 62 71 97 15 / 69 – 0311266h-gest@ac-toulouse.fr
Secrétaire générale : Mme BOULET Séverine